

Certificat

Biodiver.City GmbH
Speerstrasse 26A
8942 Oberrieden

reçoit régulièrement de notre entreprise Biolytix AG des analyses des produits sur les germes pathogènes ainsi que sur la teneur en Zn, S, Fe, Cu, B, K, P, nitrate, nitrite et ammonium. Les matières premières utilisées sont certifiées bio et conformes à l'ordonnance suisse sur l'agriculture biologique, qui fait partie intégrante de la certification ORGANIC. Des échantillons de production sont prélevés de manière cyclique et sont analysés dans le laboratoire de Biolytix AG, accrédité selon la norme ISO 17025.

Ce certificat fait référence aux statuts du catalogue d'exigences du certificat ORGANIC et confirme leur respect. Les contrôles servent à assurer la qualité en continu, à renforcer la l'exactitude de la qualité du fabricant et à déceler rapidement les éventuels problèmes.

Validité :
01.01.2026 à 31.12.2026

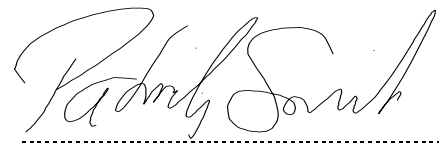
Numéro de certificat :
C039

Date d'émission:
28.01.2026

Dr. Anna Henger
CSO for genomics and gene expression



Patrick Smit
CEO



Biolytix

Neumattweg 16
4243 Dittingen
+41 61 725 20 70
www.biolytix.ch



Association of Swiss Laboratories
Verband Schweizer Laboratorien
Association des Laboratoires Suisse
Associazione dei Laboratori Svizzeri

Ce certificat fait partie du contrat entre Biolytix AG et le partenaire contractuel susmentionné et ne peut pas être transmis ou copié individuellement.